

Monitoring

Suivi à long terme (monitoring) d'espèces rares et menacées

Projet: _____

Numéro du suivi: _____

Observateur / trice (bénévole)

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Lieu: _____
Tél 1: _____ Tél. 2: _____
Email: _____

Expert / e (pour le monitoring avec bénévoles)

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Lieu: _____
Tél 1: _____ Tél. 2: _____
Email: _____

Date de la visite:

Jour / Mois / Année: ____ / ____ / ____

Localisation de la population

Commune: _____ Canton: _____
Lieu-dit: _____

CH-Coordonnées: (milieu de la population) ①

_____ // _____

Précision des coordonnées:

- | | | |
|---------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ± 25m | <input type="checkbox"/> ± 250m | <input type="checkbox"/> GPS ± 5m |
| <input type="checkbox"/> ± 50m | <input type="checkbox"/> ± 500m | <input type="checkbox"/> GPS ± 10m |
| <input type="checkbox"/> ± 100m | <input type="checkbox"/> ± 750m | <input type="checkbox"/> GPS ± 20m |

Altitude:

de _____ à _____ m précis estimé

Remarques: (localité, pente, exposition, formation végétale, milieu ...)

Espèce observée

Nom latin: _____
Nom français: _____
Nom allemand: _____
Famille: _____
No. ISFS: _____
Vérifié par: _____
Témoïn: Photo Herbar les deux
Dépôt témoin: _____

Origine:

- indigène, origine naturelle ②
- Réintroduction (origine connue)
- Réintroduction (origine inconnue)
- Origine incertaine (réintroduction soupçonnée)
- Origine non connue par l'observateur

Photo / Illustration

Observations et comptages:

Période d'observation optimale, stade phénologique: ③ _____ Mois: _____

Stade phénologique du jour: _____

TAILLE:

Unité de comptage: ④ _____

Population petite à moyenne

- < 10 Ex
- 11-25 Ex.
- 26-50 Ex.
- 51-100 Ex.
- 101-200 Ex.
- > 200 Ex.

Très grande population:

- 1-200 Ex ⑤
- 200-500 Ex.
- 500-1'000 Ex.
- 1'000-2'500 Ex.
- 2'500-5'000 Ex.
- 5'000-10'000 Ex.
- > 10'000 Ex.

Nombre: _____ chiffre absolu

Tiges avec fleurs ou fruits:

_____ chiffre absolu _____ en % par rapport au nbre total d'ex.

Pour les espèces pérennes et ligneuses:

plantes juvéniles dans la population: oui non

_____ % de jeunes plantes dans la population

Hauteur de la végétation:

H moyenne: _____ m H maximale: _____ m

avec strate arborée uniquement strate herbacée

SURFACE:

Surface évaluée

- < 5 m² ⑥
- 5-10 m²
- 10-20 m²
- 20-50 m²
- 50-100 m²
- 100-500 m²
- 500-1'000 m²
- 1'000-2'500 m²
- 2'500-5'000 m²
- 5'000-10'000 m²
- > 10'000 m²

Surface mesurée:

_____ m²

DENSITE:

Couverture du sol par l'espèce cible en % par rapport à la surface totale

- < 5 % ⑦
- 5-10 %
- 10-25 %
- 25-50 %
- 50-75 %
- 75-100 %

Densité végétation: _____ %

Sol nu: _____ %

Mousses, litière: _____ %

Répartition sur la surface: ⑧

régulière

irrégulière

Population divisée en sous-population: ⑨

Nombre de sous-populations: _____

Densité moyenne dans les sous-populations: _____

Menaces

Menaces spécifiques:

- _____
- _____
- _____
- _____

Menaces générales:

- changement d'affectation (construction prévue)
- zone touristique, affluence de visiteurs importante
- plantes exotiques envahissantes
- _____

Remarques: _____

Mesures

Mesures de conservation effectuées: _____

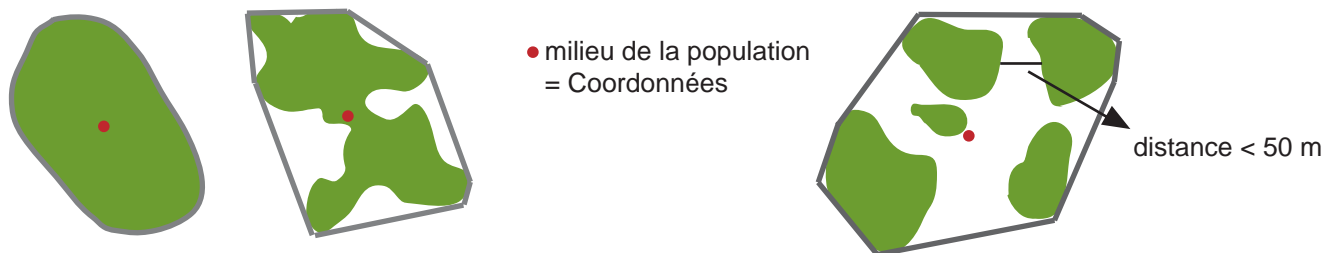
Mesures de conservation nécessaires / à envisager: _____

Information transmise à: _____

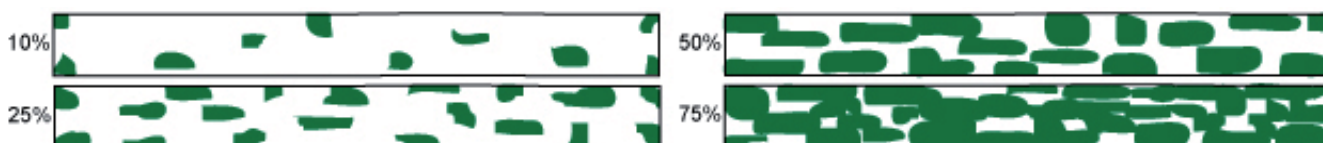
le (date): _____

Marche à suivre - Explications

- 1 Localisation: les coordonnées sont prises au milieu de la population. Si possible reporter le périmètre de la population sur un plan 1:1'000 ou 1: 5'000 et/ou sur une orthophoto et transmettre à l'expert.
- 2 L'origine de la population doit être clarifié et/ou confirmé par l'expert.
- 3 La période optimale pour effectuer le comptage est déterminé par l'expert, elle est spécifique à l'espèce et définie par un stade phénologique précis, qui permet de bien voir les individus. L'indication du mois n'est qu'une aide.
- 4 L'unité de comptage (individus, tiges, touffes, etc.) est définie par l'expert et spécifique à l'espèce. Autant que possible on compte tous les individus / tiges / touffes etc. Si un comptage s'avère impossible, p.ex. dans le cas d'espèces à croissance clonale, on recense le nombre de m² (ou autre surface) colonisé par espèce cible. (Attention: nombre de m² colonisé n'est pas forcément égal à la surface de la population).
- 5 Le nombre d'exemplaires (unité de comptage) peut être donné en chiffre absolu ou s'inscrire dans une catégorie. L'estimation du nombre pour les très grandes populations se fait par comptage d'un extrait représentatif suivi d'une extrapolation sur l'ensemble.
- 6 La surface de la population est définie par le périmètre de la population. Les plantes les plus à l'extérieur sont reliées sans encoches ou indentations. La surface est donnée en m². Une population peut être subdivisée en sous-populations. La surface correspond alors au périmètre reliant les plantes/sous-populations les plus à l'extérieur. La distance de bord à bord entre deux sous-populations voisines ne doit pas excéder 50m (selon espèce 10m ou 20m). Dans le cas contraire elles appartiennent à deux populations distinctes et on remplira un autre formulaire.



- 7 La densité se traduit par la couverture du sol par l'espèce cible en % de la surface totale.



- 8 La répartition de l'espèce régulière correspond à une densité semblable sur toute la surface (contrairement à la répartition irrégulière = plus ou moins dense ou présence de sous-populations)
- 9 Autant que possible on schématise les sous-populations sur l'orthophoto ou le plan.